

Procès-Verbal de la réunion du 21 novembre 2018

Le quatorze novembre deux mille dix-huit, une convocation est adressée individuellement à chaque Conseiller municipal pour une réunion prévue le **vingt et un novembre deux mille dix-huit**, à vingt heures trente minutes, salle de la Mairie.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

- Contrat ligne de trésorerie

☆☆☆☆☆

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de M. Claude LITT, Maire, assisté de M. Thierry BILLEROT, secrétaire de mairie.

Présents : LITT Claude, ROY Estelle, DELAVault Alain, CHAUVET Bernard, BELLINI Bruno, LE REST Marie-Gwenaëlle, MARCHOUX Éric, QUINTARD Dominique, THOMASSE Gabriel.

Absents excusés : CHASSAGNE Dominique MACOUIN Bernard, MARTIN Cécile, ROUSSEAU Christian, TERRIÈRE Éric.

Monsieur Bernard CHAUVET a été élu Secrétaire de séance.

N° 2018.11.21 – 238 - Contrat ligne trésorerie

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de recourir à l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un besoin de trésorerie ponctuel. Après examen de la situation financière de la Commune, une somme de **100 000 €** est nécessaire pour faire face aux dépenses des prochains mois.

Le Crédit Mutuel, la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole ont été consultés.

Le Crédit Agricole ne propose qu'un prêt court terme de 50 000 €.

Les résultats de cette consultation sont les suivants :

Ligne de trésorerie	Crédit Mutuel	Caisse d'Epargne	Prêt court terme
			Crédit Agricole
Montant	100.000.00	100.000.00	50.000.00
durée	1 an	1 an	2 ans
Taux	Euribor	Eonia	Variable indexé Euribor
Marge	0%	0%	0%
Total	0.90%	1.00%	0.69%
Commission engagement	150€	Forfait 250 €	0.15% Mini 120€
Frais de non utilisation	0.10%	0.50%	sans
Remboursement Intérêts capital	trimestre selon disponibilité	mois selon disponibilité	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ☞ maintient son choix pour une ligne de trésorerie,
- ☞ retient à l'unanimité la proposition du **Crédit Mutuel**
 - montant : **100 000 €**
 - durée : **1 an**
 - taux : **Euribor 3 mois moyenne mensuelle (0.00% en octobre 2018) + marge de 0.90%**,
 - Commission d'engagement : **150 €**
 - Commission de non utilisation : **0.10 %**
 - paiement des intérêts : chaque **trimestre**
 - remboursement de la ligne : selon disponibilités et au plus tard à l'échéance des 12 mois
- ☞ confère en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur le Maire pour la souscription de la ligne de trésorerie, la signature de la convention à passer avec le Crédit Mutuel et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h00.

**Tableau récapitulatif des délibérations du Conseil municipal
en date du 21 novembre 2018**

2018.11.21 - 238	Contrat ligne de trésorerie
------------------	-----------------------------

Ont signé au registre :

Monsieur Claude LITT	Madame Estelle ROY	Monsieur Alain DELAVault
Monsieur Bernard CHAUVET	Monsieur Bruno BELLINI	Monsieur Dominique CHASSAGNE Absent représenté
Madame Marie Gwenaëlle LE REST	Monsieur Bernard MACOUIN Absent excusé	Monsieur Éric MARCHOUX
Madame Cécile MARTIN Absente représentée	Monsieur Dominique QUINTARD	Monsieur Christian ROUSSEAU Absent représenté
Monsieur Éric TERRIÈRE Absent excusé	Monsieur Gabriel THOMASSE	